

Une seule nuit à la rue c'est déjà trop !

Après avoir fait face à de nombreuses souffrances (tortures, prisons, viols, pertes de proches...) des dizaines d'enfants accompagné·e·s ou non se retrouvent confronté·e·s à un nouveau cauchemar : la rue et tous les dangers qui y sont liés.

Encore aujourd'hui, tou·te·s les mineur·e·s arrivé·e·s en France passent de nombreuses nuits, et souvent plusieurs semaines, dehors sans avoir accès à une mise à l'abri. Pourtant, selon la loi et le Code de l'Action Sociale et des Familles, toute personne se déclarant mineure et isolée doit être hébergée et nourrie par le Conseil Départemental (CD) en attendant l'évaluation de sa minorité et de son isolement. Le juge des enfants prononce ensuite une Ordonnance de Placement Provisoire (OPP) qui enjoint au CD de placer le jeune dans un foyer où il ou elle sera pris·e en charge, c'est-à-dire nourri·e, logé·e, soigné·e, accompagné·e dans sa scolarité et sa formation.

Nous réclamons encore et toujours :

- l'arrêt des mises à l'abri à l'hôtel qui sont de fait dépourvues de tout accompagnement de qualité
- l'ouverture de foyers d'urgence pour mineur·e·s seul·e·s ou non, pour que plus aucun·e enfant ne dorme à la rue ne serait-ce qu'une seule nuit
- l'ouverture de maisons d'enfants pour les mineur·e·s et d'autres solutions d'hébergement pour les enfants accompagné·e·s de leurs parents
- l'égalité dans la prise en charge sans distinction de l'origine pour tou·te·s les enfants

Après l'occupation de l'église Saint-Ferréol, les nombreux rassemblements devant l'ASE et le campement solidaire devant le CD, les réponses apportées par les institutions demeurent insatisfaisantes.

Face à l'urgence de ces situations rapportées par les jeunes, les organisations issues du collectif MIE 13 et leurs soutiens se trouvent aujourd'hui contraint d'imaginer un hébergement alternatif via l'occupation d'un bâtiment vide.

Ce lieu est dédié spécialement aux enfants qu'ils ou elles soient accompagné·e·s ou non. Ils et elles pourront y trouver un hébergement sécurisant et chaleureux, mais également un espace de partage où les solidaires se relayeront pour proposer un soutien dans les démarches administratives, une aide alimentaire, des cours de français et d'autres activités ludiques. En parallèle, nous exigeons que le CD assume ses responsabilités et développe ses services grâce à son important parc immobilier, ses moyens financiers et humains afin de tout mettre en œuvre pour accueillir et accompagner dignement tou·te·s ces enfants.

Tous les soutiens sont les bienvenus !

Vous pouvez nous contacter au 07 53 42 32 75 ou par mail à collectif.mie.13@gmail.com

Le collectif MIE 13 vous invite au rassemblement devant le CD le mardi 18 décembre à partir de 17h, nous irons ensuite ensemble dans ce lieu pour y partager un repas chaud.